



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Collège Louis Pasteur
Saint-Lô**

21, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 50000 SAINT-LÔ
Tél: 02.33.72.55.92 - Fax: 02.33.72.55.92 - Mèl: Ce.0500095G@ac-caen.fr
Site Internet: <https://www.collegelouispasteur.fr/>

COLLEGE LOUIS PASTEUR

PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2024

Présenté au Vote du Conseil d'Administration du Jeudi 24 Juin 2021

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit au niveau du collège, les modalités de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et du projet académique. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, adoptée le 8 juillet 2013 réaffirme des principes et des objectifs qui sont déclinés dans le projet académique.

L'élaboration du projet d'établissement comme du contrat d'objectif doit permettre de construire le sens collectif du travail, découlant d'une analyse partagée des performances des élèves et permettant de construire des perspectives en lien avec les objectifs académiques et nationaux. Il s'agit de construire une véritable identité au service de la réussite de chaque élève, futur citoyen, au-delà de la simple existence institutionnelle du collège, d'un simple lieu d'exercice. Les faits établis, par exemple d'un climat serein, des effets ressentis de la mixité ou d'une coloration forte des arts ne peuvent pas constituer des objectifs en eux-mêmes. Ils représentent des « plus », et des atouts donc des leviers, au service d'une réflexion pédagogique globale à enrichir et cela auprès de chaque acteur de la communauté éducative.

Le projet d'établissement du collège louis PASTEUR s'appuie ainsi sur les éléments de contexte propre à la situation des élèves et de leurs familles et sur le diagnostic réalisé par le chef d'établissement. Il doit être en cohérence avec :

→ Les objectifs prioritaires du projet académique 2019-2023 dont l'objectif majeur est l'élévation du niveau de qualification des élèves par :

- Plus d'équité pour plus de réussite
- Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir
- Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques

Trois leviers sont privilégiés :

- **Améliorer la performance scolaire et réduire les inégalités scolaires**
- **Favoriser l'épanouissement et renforcer l'ambition scolaire**
- **Construire collectivement des projets territoriaux apprenants et innovants**

→ Le contrat d'objectifs de l'établissement

Conformément à la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 (art. L.421-4 du code de l'éducation), il est mis en place un contrat d'objectifs avec chaque établissement afin d'assurer la cohérence indispensable entre le projet académique et les projets locaux. Les objectifs prioritaires de l'établissement sont arrêtés conjointement et inscrits dans le contrat d'objectifs qui, conformément à l'article L.421-4 du code de l'éducation, est présenté au conseil d'administration après communication préalable à la collectivité territoriale.

C'est un outil de pilotage interne, adopté par le conseil d'administration, il confère une place centrale aux objectifs relatifs à la réussite scolaire, aux conditions d'enseignement, au bien-être des élèves. **Les objectifs prioritaires** de l'établissement assortis d'indicateurs sont arrêtés ci-dessous conjointement, en appui sur les instances (conseil école-collège, conseil pédagogique) :

AXE 1 : Plus d'équité pour plus de réussite

- Poursuivre la politique d'inclusion scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers (dispositif ULIS, SEGPA, classe externalisée, élèves allophones). Formaliser la démarche de collège inclusif
- Améliorer la réussite au DNB (moyenne académique 88%), en s'appuyant notamment sur les mathématiques et sur l'analyse des évaluations du socle commun
- Profiter de la mise en œuvre de devoirs faits, pour travailler avec les enseignants, sur la nature et les objectifs du travail donné à la maison
- Conduire une réflexion sur l'évaluation du socle commun (Cf.APAE) déterminante pour le DNB et l'affectation des élèves
- Améliorer la communication en direction des familles afin de les aider dans leurs demandes de bourses et dans l'orientation

AXE 2 : Des horizons élargis pour choisir son avenir

- Rechercher une meilleure cohérence des différents parcours (avenir, citoyen, de santé et éducation artistique et culturelle) du 1er degré jusqu'au lycée (afin d'en faire un outil de valorisation sur le territoire). Les parcours méritent une meilleure visibilité
- Utiliser Folios pour garder trace des activités accomplies par les élèves durant le collège
- Améliorer le taux d'orientation en 2nde GT au-dessus de la moyenne académique en étant attentif notamment à l'orientation genrée
- Mettre en œuvre un projet éducatif au collège

AXE 3 : Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques

- Consolider la liaison écoles-collège déjà mise en œuvre en vue de réduire les retards à l'entrée en 6^{ème}
- Développer la liaison collège-lycée en prenant appui sur l'accompagnement personnalisé et les résultats aux tests de positionnement
- Valoriser le travail du collège en direction des familles et des institutionnels
- Faire de l'analyse des indicateurs de pilotage un objet de travail partagé avec l'équipe éducative

DIAGNOSTIC GENERAL

Le Collège PASTEUR est situé à Saint-Lô, préfecture de la Manche, ville de 20000 habitants au sein d'une agglomération de 30000 habitants. Il est l'un des deux collèges publics de la ville qui propose 5 établissements scolaires pour les collégiens (3 collèges privés : le Bon Sauveur, l'interparoissial Jeanne d'Arc et l'Institut). Etablissement de 3^{ème} catégorie, le **Collège Pasteur accueille un public hétérogène d'environ 400 élèves** (SEGPA comprise) avec une population scolaire légèrement plus fragile que les moyennes académiques et nationales sur le plan des familles boursières et des catégories socio-professionnelles défavorisées. Situé au pied du quartier du Val Saint-Jean, le Collège porte en lui l'histoire de cette partie de Saint-Lô et de nombreux a priori circulent encore dont certains sont hérités de l'époque ZEP de l'établissement.

Il accueille une SEGPA, un dispositif ULIS depuis la rentrée 2017, et une classe intégrée de l'ITEP de l'AAJD. L'établissement est aussi sur le Centre Départemental de l'enfance. Il contribue enfin à la scolarisation des enfants migrants avec des mouvements en hausse régulière sur les 3 dernières années.

Construit en 1966, l'établissement n'a que très peu évolué dans sa structure, la création du bâtiment SEGPA ayant restreint les espaces disponibles pour les élèves. La configuration du terrain d'implantation fait que tout est concentré sur le niveau bâtiment d'Externat, l'administration se situant en dessous et l'accueil des élèves encore plus bas au niveau de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny. La configuration du terrain et des bâtiments fait que la vie des élèves est concentrée sur un espace donné, restreint, propice au brassage permanent, au sein duquel se mélange les activités de loisirs, l'accès aux sanitaires, la zone de rangement des classes, l'accès aux casiers etc., l'accès à la salle de professeurs, etc.

Les locaux sont entretenus, il reste qu'une réflexion doit être engagée sur l'organisation et l'équipement des salles de cours (y compris les salles spécifiques) pour les mettre au service des évolutions des pratiques et de l'organisation pédagogique. Les équipements informatiques évoluent au gré des orientations du Conseil départemental de la Manche (mise en œuvre des tablettes). Les besoins en matériel pédagogique sont forts et identifiés, le travail partenarial avec la collectivité territoriale doit s'accroître. Les charges du domaine ALO sont en augmentation régulière (fluide), seule une gestion rigoureuse avec le souci permanent de l'économie peut permettre d'équilibrer le budget annuel. Les installations sportives mises à disposition par les services de la communauté de communes de Saint-Lô-Agglomération sont vieillissantes et de qualité très moyenne. On constate une disparité forte entre les différents établissements de la ville.

La qualité de la restauration est l'un des atouts forts de l'établissement, une grande vigilance étant apportée à la qualité et à la diversité de l'offre des menus. Temps de la pause méridienne, temps passé à table, qualité de la cuisine, qualité des conditions d'accueil de la salle à manger. Le déjeuner a un réel impact sur la qualité de vie des élèves et sur leurs apprentissages scolaires. Les sanitaires sont des espaces sensibles, parmi les plus anxiogènes pour les élèves. Selon une étude, un tiers des élèves craignent d'aller aux toilettes de leur collège (2016), ce qui peut avoir des conséquences négatives sur la santé des élèves, sur l'hygiène (notamment des mains) et sur l'apprentissage de l'intimité.

La collège Pasteur est situé à proximité du quartier Val Saint-Jean (quartier prioritaire- politique de la ville (QPV)) 2015-2016						
Indice d'éloignement des collèges 2019-20 Public+Privé	Etab	Dépt	Acad	Région		
	-1,8	1,5	1	0,4		
Groupe de typologie du collège				2018		
Groupe de typologie	3 - Clg plutôt mixtes socialement					
Taille de l'établissement Public + Privé		2016	2017	2018	2019	2020
Élèves	Etab	401	398	393	394	388
	Dépt	319	325	322	322	317
	Acad	354	356	359	358	357
	Région	414	416	420	421	422
Enseignants	Etab	40	43	41	36	33
	Dépt	28	29	28	28	
	Acad	30	30	30	30	
	Région	34	34	34	34	

L'offre de Formation

Formations spécifiques des établissements	2016	2017	2018	2019	2020
Latin / Grec				oui	oui
SEGPA				oui	oui
Section linguistique				oui	oui
Section sportive				oui	oui
ULIS				oui	oui
UPE2A				oui	oui
Effectifs des sections linguistiques	2016	2017	2018	2019	2020
Section Européenne		26	17	62	64
Section Bilangue		25	17	22	21

Suite à la réforme du collège de 2016, le repérage des sections bilangues a été modifié. Des ruptures de séries peuvent être constatées.

POPULATION SCOLAIRE

Effectifs d'élèves

Effectifs - 2020 - 2021		Effectifs - 2020 - 2021		Evolution des effectifs totaux Public et Privés						
Evolution 6EME	79	6EME SEGPA	16	Evolution	2016	2017	2018	2019	2020	
5EME	73	5EME SEGPA	14		Etab	1,30%	-0,70%	-1,30%	0,30%	-1,50%
4EME	78	4EME SEGPA	18		Dépt	-1,30%	1,80%	-1%	0,10%	-1,50%
3EME	73	3EME SEGPA	14		Acad	-1,30%	0,40%	0,30%	-0,20%	-0,10%
ULIS	14				France	0%	1%	1%	1,10%	0,60%
UPE2A	9									
Total collège	326	Total ens adapté	62							

Effectifs d'élèves détaillés

E				Effectifs détaillés de l'enseignement adapté - 2020 - 2021	
Effectifs détaillés des élèves de niveau collège - 2020 - 2021					
6EME	58	4EME	78	6EME SEGPA	16
6EME (UPE2A)	1	4EME (UPE2A)	2	5EME SEGPA	14
6EME (ULIS)	6	4EME (ULIS)	2	4EME SEGPA	18
6EME BILANGUE	21	3EME	73	3EME SEGPA	14
5EME	73	3EME (UPE2A)	4	Total enseignement adapté	62
5EME (UPE2A)	2	3EME (ULIS)	4		
5EME (ULIS)	2	Total niveau collège	326		

Caractéristiques scolaires des élèves

Score moyen des élèves de sixième Public + Privé		2017	2018	2019	Score moyen des élèves de sixième Public + Privé		2017	2018	2019
Score en mathématiques	Etab	238,8	236,2	232,1	Score en français	Etab	240,6	242,3	224,9
	Dépt	250,6	248,4	249,2		Dépt	245,7	250,3	252,5
	Acad	250,0	248,7	248,1		Acad	246,3	252,7	253,3
	Région	247,8	246,7	245,7		Région	245,6	251,2	250,9

Répartition des élèves de 6ème par niveau de maîtrise en français Public + Privé

		2017	2018	2019			2017	2018	2019
Insuffisant	Etab	1,2	2,4	2,4	Satisfaisant	Etab	74,7	69,4	69,4
	Dépt	1,1	1,5	1,5		Dépt	76,2	74,3	74,3
	Acad	1,2	1,5	1,5		Acad	74,7	72,8	72,8
	Région	1,3	1,9	1,9		Région	74,1	72,3	72,3
Fragile	Etab	20,5	28,2	28,2	Très bon	Etab	3,6	0,0	0,0
	Dépt	15,5	14,6	14,6		Dépt	7,2	9,5	9,5
	Acad	16,3	15,1	15,1		Acad	7,8	10,5	10,5
	Région	16,9	16,0	16,0		Région	7,7	9,7	9,7

Répartition des élèves de 6ème par niveau de maîtrise en mathématiques Public + Privé									
		2017	2018	2019			2017	2018	2019
Insuffisant	Etab	3,5	4,2	0,0	Satisfaisant	Etab	Etab	59,3	57,3
	Dépt	1,0	1,5	1,4		Dépt	Dépt	68,0	65,6
	Acad	1,2	1,8	1,7		Acad	Acad	66,1	63,9
	Région	1,7	2,2	2,3		Région	Région	64,7	62,2
Fragile	Etab	31,4	33,3	45,2	Très bon	Etab	Etab	5,8	5,2
	Dépt	23,2	24,1	27,7		Dépt	Dépt	7,8	8,7
	Acad	24,6	24,5	28,6		Acad	Acad	8,1	9,7
	Région	26,0	26,3	30,2		Région	Région	7,7	9,3

Le niveau des élèves accueillis au Collège Pasteur est globalement plus faible que les moyennes Départementale et académique

- +/- 30% des élèves ont un niveau « Insuffisant » ou « Fragile » en Français par rapport à une moyenne de 18% pour le département et l'académie (Moyenne des 3 dernières années)
- +/- 35% des élèves ont un niveau « Insuffisant » ou « Fragile » en Mathématiques par rapport à une moyenne de 27 % pour le département et l'académie (Moyenne des 3 dernières années)

Pourcentage d'élèves pratiquant le latin ou le grec - 2020 - 2021 Public + Privé				
	Etab	Dépt	Acad	France
Latin en 5ème	10,4	22,4	18,6	16,0
% d'élèves en 6ème par LV ou combinaison de LV - 2020 - 2021 Public + Privé				
	Etab	Dépt	Acad	France
Anglais	68,6	90,4	87,5	84,4
Anglais et Espagnol	24,4	2,3	4,7	3,8
Autres cas	7,0	1,3	1,1	0,3

Pourcentage d'élèves en 5ème par LV2 Public + Privé																	
		2017	2018	2019	2020			2017	2018	2019	2020			2017	2018	2019	2020
Allemand	Etab	29,1	16,9	21,0	7,8	Espagno l	Etab	65,1	78,3	75,3	85,7	Autres LV	Etab	5,8	4,8	3,7	6,5
	Dépt	18,4	17,1	15,4	14,1		Dépt	75,9	75,0	76,9	78,6		Dépt	1,5	1,5	1,4	1,4
	Acad	17,2	17,6	16,4	14,2		Acad	76,1	75,0	76,5	78,5		Acad	1,5	1,4	1,4	1,6
	Région	17,6	17,2	16,5	14,2		Région	77,2	77,1	78,0	80,4		Région	1,2	1,2	1,3	1,3

Pourcentage d'élèves en avance / à l'heure / en retard à l'entrée en 6ème - 2020 - 2021 Public + Privé							
	%			Etab	Dépt	Acad	France
Etab	6,3	% d'élèves en avance		2,5	1,8	2,1	2,4
Dépt	3,8	% d'élèves à l'heure		91,3	94,4	94,8	93,1
Acad	3,1	% d'élèves en retard 1 an		6,3	3,8	3,0	4,4
France	4,5	% d'élèves en retard 2 ans et +		0	0,1	0	0,1

Ecoles de provenance des entrants en 6e - 2020 - 2021 Public + Privé		
UAI de l'école	Libellé de l'école	Nombre d'élèves
0502013S	ECOLE SAMUEL BECKETT ST-LO	30
0501501K	EC PRIM RAYMOND BRULE ST-LO	15
0500736D	EC PRIM SAINTE SUZANNE SUR VIRE	12
0500778Z	EC PRIM LA BARRE DE SEMILLY	12
0501536Y	EC PRIM JULES FERRY SAINT-LO	8
AUTRE	AUTRE	23

Caractéristiques sociales des élèves

Pourcentage de filles Public + Privé		2016	2017	2018	2019	2020
% de filles	Etab	45,6	43,2	48,1	52,8	52,1
	Dépt	49,2	48,9	49,2	49,5	49,3
	Acad	49,1	48,9	49,0	49,0	49,1
	France	49,0	49,0	49,0	49,0	49,0

Distribution par PCS regroupées Public + Privé																				
		2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020
Cadres supérieurs et enseignants	Etab	13,2	13,6	14,8	11,4	11,6	Cadres moyens		14,5	15,1	14,5	16,5	16,2	Employés, artisans, commerçants et agriculteurs		20,9	18,8	21,9	23,1	22,4
	Dépt	14,9	15,1	15,6	15,8	15,8			14,0	13,6	14,0	13,9	14,3			29,7	28,6	29,7	29,7	29,6
	Acad	17,8	17,8	18,3	18,7	18,6			12,7	12,6	12,9	13,0	13,4			28,3	27,2	28,5	28,6	28,6
	France	22,6	22,6	23,0	23,2	23,4			12,4	12,1	12,4	12,3	12,2			26,4	25,5	26,2	26,2	26,1
			2016	2017	2018	2019	2020						2016	2017	2018	2019	2020			
		Etab	46,6	44,7	41,5	39,6	39,4					Etab	4,7	7,8	7,4	9,4	10,3			
		Dépt	38,9	38,3	38,0	38,2	37,4					Dépt	2,6	4,4	2,7	2,4	3,0			
		Acad	38,1	37,2	36,7	36,2	35,7					Acad	3,1	5,2	3,6	3,4	3,8			
		France	35,5	34,6	34,6	34,3	33,8					France	3,1	5,1	3,8	4,0	4,6			

Distribution par PCS regroupées des élèves		hors SEGPA - 2020 - 2021 Public + Privé				SEGPA - 2020 - 2021 Public + Privé			
CSP		Etab	Dpt	Acad	France	Etab	Dpt	Acad	France
Cadres supérieurs et enseignants		14,1	16,4	19,2	24,1	1,6	1,3	1,6	2,4
Cadres moyens		19,9	14,7	13,7	12,5	1,6	2,8	3,3	4,9
Employés, artisans, commerçants, agriculteurs		20,8	30,0	29,0	26,3	29,0	20,3	18,4	20,0
Ouvriers et inactifs		34,6	36,1	34,5	32,8	58,1	69,7	68,2	62,8
Non renseignée		10,6	2,8	3,5	4,4	9,7	5,9	8,5	9,8

Distribution par PCS regroupées des élèves CLG Pasteur	2016	2017	2018	2019	2020
Cadres supérieurs et enseignants	13,22	14,10	15,35	11,88	12,10
Cadres moyens	14,46	15,68	15,02	17,10	16,98
Employés, artisans, commerçants, agriculteurs	20,99	19,28	22,05	23,02	22,11
Ouvriers et inactifs	46,63	44,01	40,75	39,14	38,36
Non renseignée	4,73	6,94	6,83	8,94	10,46

Indice de position sociale	2016	2017	2018	2019	2020	Public + Privé	2016	2017	2018	2019	2020		
Niveau collège hors SEGPA	Etab	100,5	103,0	102,9	100,8	99,5	SEGPA	Etab	72,5	71,9	74,4	78,2	74,3
	Dépt	101,9	102,3	102,6	102,6	102,4		Dépt	71,4	72,2	71,8	72,1	72,3
	Acad	102,5	103,0	103,2	103,6	103,4		Acad	70,8	71,7	71,7	71,6	71,9
	Région			102,3	102,5	102,2		Région			71,3	71,7	71,5
Entrants en 6ème	Etab	99,3	105,4	96,3	93,5	97,1	Ensemble des élèves	Etab	95,6	97,8	98,0	97,2	95,5
	Dépt	101,9	102,7	102,0	101,8	101,7		Dépt	101,4	101,8	102,1	102,0	101,9
	Acad	102,9	103,5	102,3	102,8	102,9		Acad	102,0	102,5	102,7	103,0	102,9
	Région	102,2	102,5	101,1	101,9	101,2		Région			101,7	101,9	101,6

Hétérogénéité sociale des élèves Public + Privé											
		2019	2020			2019	2020			2019	2020
Niveau collège hors SEGPA	Etab	36,3	37,0	SEGPA	Etab	21,4	18,7	Ensemble des élèves	Etab	35,3	35,9
	Dépt	33,4	33,5		Dépt	20,2	20,7		Dépt	33,5	33,6
	Acad	34,9	34,9		Acad	21,4	21,7		Acad	35,0	35,0
	Région	35,7	35,7		Région	21,9	21,8		Région	35,8	35,8

Répartition des élèves selon le régime scolaire Public + Privé		2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020
Externes	Etab	18,5	21,6	23,9	24,1	20,6	Demi-pensionnaires		81,5	78,4	76,1	75,9	79,4
	Dépt	18,4	17,0	16,5	15,7	15,1			80,3	81,7	82,2	83,1	83,7
	Acad	19,3	18,4	17,7	16,8	16,6			79,9	80,8	81,6	82,5	82,8
	France	29,0	28,6	28,2	27,8	28,5			70,4	70,9	71,3	71,7	71,0

Répartition des élèves de niveau collège par taux de bourse - 2020 - 2021 Public + Privé					Etab	Dépt	Acad	France
Taux 1					14,2	11,2	11,5	11,1
Taux 2					10,3	5,2	5,5	6,2
Taux 3					11,9	4,6	5,5	7,9
Ensemble					36,3	20,9	22,5	25,2
Extraction EPIBOU Février N+1					Ensemble des élèves de 1er cycle, y compris SEGPA			

Pourcentage d'élèves résidant en QPV Public + Privé		2015	2016	2017	2018	2019
% d'élèves résidant en QPV	Etab	17,9		14,3	13,6	15,7
	Dépt	2,9		2,9	2,8	2,9
	Acad	4,4		4,3	4,3	4,4
	Région				6,7	6,8

Bassin de recrutement et offre de formation. Le bassin de recrutement du Collège Pasteur s'articule autour de 6 EEPUs (Calmette-Jules Verne, l'Aurore, écoles toutes les 2 en quartier prioritaire, Jules Ferry, Raymond Brulé, La Barre de Sémilly, et Baudre-Sainte-Suzanne-sur-Vire). Le Collège Pasteur recrute donc des publics qui dépendent du quartier prioritaire Val Saint-Jean issu de la politique de la ville de Saint-Lô, dans le cadre de la loi de programmation du 21 février 2014 pour la ville et la cohésion urbaine, dite loi VECU qui vise à réduire les inégalités entre les territoires en améliorant les conditions de vie des habitants, et en oeuvrant à la réduction des écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires. Le contrat de ville de Saint-Lô est le document stratégique qui fixe les interventions des différents partenaires pour atteindre ces objectifs aussi bien en matière de « cohésion sociale », « d'emploi et de développement économique » que de « cadre de vie ». 4 axes de travail ont été fixés pour ces 3 champs d'intervention :

- L'égalité entre les femmes et les hommes
- La lutte contre toutes les discriminations
- La jeunesse
- Les valeurs de la République et de la citoyenneté

Le collège Pasteur se situe par ailleurs dans un contexte d'offre éducative assez concurrentielle puisque 3 établissements privés sont implantés dans l'agglomération (le Bon Sauveur, l'inter-paroissial Jeanne d'Arc et l'Institut). L'établissement dispose d'une offre éducative variée : 2 sections sportive (Tennis, équitation), une section bi-langue Anglais-Espagnol, les enseignements facultatifs LCA (Latin) et LCE (Euro Anglais) et l'option chant chorale. La richesse de l'offre si elle constitue un attrait qualitatif indéniable complexifie notamment la construction des emplois du temps. Il reste que l'établissement a déjà connu des baisses significatives des effectifs que la tendance actuelle académique et départemental semble inscrire sur la durée. Il est donc impératif d'œuvrer sur l'aspect qualitatif de la scolarité au Collège Pasteur afin de rendre attractif l'établissement pour limiter voire endiguer la perte d'élèves. L'offre de clubs sur la pause méridienne permet de répondre aux besoins de détente et d'engagement citoyen des élèves.

Le collège est un lieu d'enseignement qui fait partie de la scolarité obligatoire (jusqu'à 16 ans). Le collégien y termine le cycle 3 (CM1-CM2-6e), approfondit ses compétences et sa culture dans le cycle 4 (5e-4e-3e), passe le brevet et prépare son orientation. **Le collège est un lieu de vie** où les élèves apprennent à vivre ensemble. Bien vivre avec soi et avec l'autre, bien vivre avec l'autre sexe (égalité filles-garçons), bien vivre la et avec la différence, bien vivre son projet personnel scolaire en accord avec soi-même et ses parents. Au niveau du climat scolaire, on constate une violence verbale et physique régulière toujours sous-jacente qui semble liée, en partie, à l'histoire de l'établissement (légende urbaine) et en partie à l'organisation même des locaux (cour, toilettes, zone de détente élèves, aspects pratiques de la scolarité (casiers, etc.)).

Les élèves portent majoritairement un jugement positif de leur scolarité au Collège Pasteur. Les décisions de sanctions disciplinaires sont raisonnables et justifiées, prononcées à l'issue d'une commission de vie scolaire hebdomadaire réunissant l'équipe de direction, la directrice adjointe de la SEGPA, la CPE, l'infirmière et l'assistance sociale de l'établissement. **Le taux d'absentéisme des élèves** reste maîtrisé sur les dernières années et les familles défaillantes sont régulièrement rappelées à leurs obligations légales.

PERSONNELS ET MOYENS

Caractéristiques des personnels

Effectifs de personnels	2015	2016	2017	2018	2019	Effectifs de personnels en ETP	2015	2016	2017	2018	2019
	Personnels enseignants	37	40	43	41		36	Personnels enseignants	31,09	32,55	33,70
Rattachés administratifs	2	3	3			Rattachés administratifs	0,00	0,00	0,00		
Personnels ATSS	4	4	4	4	4	Personnels ATSS	4,00	4,00	4,00	3,90	3,90
Conseiller principal d'éducation			1	1	1	Conseiller Princ. d'Educ.			1,00	1,00	1,00
Autres pers. de vie scolaire	7	10	9	5	5	Autres pers. de vie scolaire	5,32	7,41	6,45	3,25	3,25
Personnels de direction	3	3	3	4	3	Personnels de direction	2,75	3,00	3,00	4,00	3,00
Soutien à l'enseignement				3	3	Soutien à l'enseignement				2,00	1,25
Animateur pédagogique				0	0	Animateur pédagogique				0,00	0,50
Total	53	60	63	58	52	Total	43,16	46,96	48,15	46,12	43,10

Pourcentage d'ETP des personnels enseignants

		2015	2016	2017	2018	2019						2015	2016	2017	2018	2019		
Agrégés	Etab	6,6	5,6	4,9	3,1	3,3	PLP	6,6	6,3	9,2	6,3	8,8	Non-titulaires	0,0	3,2	0,0	3,0	0
	Dépt	3,2	3,5	3,8	3,4	3,6		2,1	1,8	2,0	2,2	2,3		1,9	2,0	1,8	1,9	1,5
	Acad	3,6	3,8	4,1	3,8	4,4		1,7	1,7	1,7	1,7	1,9		2,6	2,4	2,3	2,5	2,0
	France	5,1	5,1	5,2	5,2	5,5		1,5	1,4	1,4	1,4	1,3		5,2	5,7	6,3	6,3	5,9
Certifiés PEPS	Etab	73,4	72,2	69,9	68,9	71,3	Autres titulaires	13,3	12,7	16,1	18,8	16,6						
	Dépt	86,2	86,5	86,4	86,6	86,4		6,7	6,2	6,0	5,9	6,2						
	Acad	85,7	86,2	86,1	86,2	85,9		6,3	5,9	5,7	5,8	5,9						
	France	82,5	82,3	81,8	81,7	82,0		5,7	5,5	5,2	5,4	5,4						

Enseignants		2015	2016	2017	2018	2019	Age des enseignants (en 3 classes)					2015	2016	2017	2018	2019			
		Pourcentage de femmes enseignantes	Etab	61,1	66,7	66,7	61,0	63,9	Enseignants de moins de 35 ans	Etab	27,8	28,2	28,6	26,8	25,0	Dépt	20,3	15,9	15,9
Dépt	62,5		62,6	63,2	64,8	65,0	Acad	20,9		17,1	17,0	17,9	16,5	France	25,9	24,5	24,3	24,6	23,8
Acad	62,1		62,4	62,8	63,8	63,6													
France	63,0		63,3	63,3	63,9	64,0													
Pourcentage de personnels enseignants à temps partiel	Etab	2,8	12,8	7,1	9,8	11,1	Enseignants de 35 à 50 ans	Etab	47,2	51,3	52,4	51,2	52,8	Dépt	59,6	62,5	61,4	60,0	60,1
	Dépt	9,6	10,3	10,8	10,7	10,9		Acad	58,7	60,6	60,0	58,3	58,2	France	53,0	53,7	53,6	52,6	52,2
	Acad	9,4	10,4	10,2	9,4	9,2													
	France	9,0	9,3	9,2	8,6	8,4													
Age moyen des enseignants	Etab	42,1	41,4	41,5	42,0	42,7	Enseignants de plus de 50 ans	Etab	25,0	20,5	19,0	22,0	22,2	Dépt	20,1	21,6	22,7	24,2	24,9
	Dépt	42,5	43,3	43,6	43,7	44,1		Acad	20,4	22,3	23,0	23,8	25,3	France	21,1	21,8	22,1	22,8	24,1
	Acad	42,4	43,2	43,5	43,5	44,0													
	France	41,8	42,1	42,2	42,3	42,7													

Ancienneté moyenne des enseignants dans l'établissement (en années)		2015	2016	2017	2018	2019
Ancienneté moyenne	Etab	7,1	6,5	6,5	7,2	8,4
	Dépt	7,8	8,1	8,0	8,3	8,9
	Acad	7,5	7,8	8,0	8,2	8,6
	Région	8,0	8,2	8,4	8,5	8,8

Ancienneté des enseignants dans l'établissement

		2015	2016	2017	2018	2019						2015	2016	2017	2018	2019			
Moins de 2 ans	Etab	27,8	35,9	35,7	34,1	30,6	De 5 à 8 ans	Etab	16,7	23,1	19,0	22,0	22,2	Dépt	19,8	20,0	17,2	15,5	14,9
	Dépt	27,9	27,7	27,3	27,1	21,6		Acad	19,0	18,3	15,8	14,9	14,8	Région	18,9	17,7	15,9	14,7	14,3
	Acad	28,7	28,4	27,2	26,9	24,4													
	Région	27,1	27,6	26,6	26,5	24,8													
De 2 à 5 ans	Etab	22,2	10,3	16,7	9,8	11,1	Plus de 8 ans	Etab	33,3	30,8	28,6	34,1	36,1	Dépt	36,9	38,7	39,7	42,2	45,2
	Dépt	15,3	13,6	15,8	15,2	18,3		Acad	37,1	39,0	40,4	41,8	43,5	France	38,9	40,6	41,5	42,8	44,2
	Acad	15,1	14,3	16,7	16,3	17,3													
	Région	15,1	14,1	16,1	16,0	16,7													

Personnels de l'établissement. Les statistiques montrent que le collège Pasteur connaît une situation de ses personnels relativement analogue à de nombreux établissements du département, de l'académie. Il y a une relative stabilité des personnels titulaires de leur poste notamment des professeurs qui, expérimentés, ont su se saisir des nouvelles orientations pédagogiques issues de la réforme du Collège de 2016 et des évolutions qui ont suivi (évaluation par compétences, parcours éducatifs, EPI...). La baisse constatée des effectifs et les évolutions statutaires des enseignants ont multiplié les recours aux postes partagés, compliquant un peu plus l'organisation des emplois du temps. De côté de l'équipe de direction, il faut constater un turn-over beaucoup plus marqué (en 6 ans, 5 chefs d'établissement, 2 Adjoint, 2 CPE, 2 Gestionnaires et 2 Directrice de SEGPA). Le poste de COPsy est également instable puisque nous constatons 6 nominations en 6 ans. En terme de pilotage, il y a ainsi 2 évidences : un projet d'établissement à l'arrêt depuis 2016 et une équipe de personnel (enseignants, administratifs et agents) qu'il est impératif d'accompagner, d'encadrer.

Moyens de fonctionnement

		2016	2017	2018	2019	2020							
Nombre d'élèves par division (E/D) Niveau collège	Etab	25,5	23,7	23,3	27,7	27,2	Nombre d'élèves par division (E/D) Niveau SEGPA	Etab	11,7	11,0	13,4	15,5	15,5
	Dépt	24,2	24,1	24,0	24,4	24,1		Dépt	12,1	12,4	13,2	13,0	13,3
	Acad	24,5	24,5	24,5	24,8	24,7		Acad	13,3	13,4	13,7	13,5	13,6
	France	24,9	24,9	25,1	25,4	25,4		France	13,2	13,0	13,1	13,4	13,6
		2016	2017	2018	2019	2020							
Nombre d'élèves par structure (E/S) Niveau collège	Etab	23,39	22,57	22,21	23,45	22,80	Nombre d'élèves par structure (E/S) Niveau SEGPA	Etab	10,07	9,77	11,05	12,67	13,58
	Dépt	22,52	22,95	22,93	23,25	22,87		Dépt	11,05	10,80	12,40	12,12	12,10
	Acad	22,78	22,95	23,04	23,30	23,24		Acad	12,06	12,04	13,36	12,65	12,56
	France	23,17	23,12	23,28	23,57	23,56		France	12,25	12,08	12,49	12,54	12,62
		2016	2017	2018	2019	2020							
Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève (H/E) Niveau collège	Etab	1,14	1,18	1,19	1,18	1,21	Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève (H/E) Niveau SEGPA	Etab	2,80	3,05	2,53	2,22	1,87
	Dépt	1,23	1,21	1,22	1,19	1,21		Dépt	2,47	2,46	2,17	2,38	2,30
	Acad	1,21	1,21	1,20	1,19	1,20		Acad	2,31	2,31	1,99	2,33	2,29
	France	1,18	1,19	1,17	1,17	1,17		France	2,36	2,36	2,45	2,35	2,29

Dotation globale horaire (DGH)	2016	2017	2018	2019	2020
Montant DGH en HP	561	577	542	528	496
Montant DGH en HSA	24	30	30	18	27
TOTAL	585	603	572	546	523
Effectif SEGPA	70	66	67	62	62
Effectif COLLEGE	331	332	326	332	326
EFFECTIF ETABLISSEMENT	401	398	393	394	388
Heures Enseignement/Elèves H/E Moyen	1,46	1,53	1,46	1,39	1,35

Nombre de divisions de niveau collège comptant plus de 28 élèves - 2020 - 2021					1
Nombre total de divisions de niveau collège - 2020 - 2021					12
Nombre d'élèves par ordinateur - juin 2019	Etab	Dépt	Acad	France	
E/O	2,8	2,7	3,0	3,0	

Les moyens donnés à l'établissement sont en baisse régulière, suivant en cela la démographie avec la caractéristique propre au département d'un nombre de collèges constant pour un nombre d'élève en baisse. Les moyens baissant, les marges de manœuvres sont donc contraintes et les possibilités pédagogiques limitées. De 2016 à 2020, la baisse démographique s'établit à -3,3% alors que la baisse de la DGH s'établit à -10,6%.

PERFORMANCE

Réussite au DNB

Taux de réussite au DNB et valeurs ajoutées	2019	Taux d'accès de la 3ème au DNB et valeurs ajoutées	2019
Taux de réussite brut	86	Taux d'accès brut	77
Valeur ajoutée / Académie	-1	Valeur ajoutée / Académie	+2
Valeur ajoutée / France	-1	Valeur ajoutée / France	0

Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées - session 2019 Public	Etab	Dépt	Acad	France
Écart	+10,9	+6,0	+8,7	+9,2

Notes au DNB

Note moyenne à l'écrit au DNB et valeurs ajoutées - session 2019	Etab
Note moyenne à l'écrit	9,4
Valeur ajoutée / Académie	-0,1
Valeur ajoutée / France	-0,2

Note à l'écrit au DNB selon le sexe													
		2015	2016	2017	2018	2019			2015	2016	2017	2018	2019
Filles	Etab	12,0	10,6	10,7	9,9	10,1	Garçons	Etab	10,5	9,3	8,8	10,0	8,8
	Dépt	11,8	11,8	11,1	11,3	10,0		Dépt	10,9	11,2	10,6	10,7	9,6
	Acad	11,4	11,6	10,8	11,0	9,9		Acad	10,7	11,1	10,5	10,4	9,3
	Région				10,7	9,7		Région				10,0	9,2

Note à l'écrit au DNB selon la PCS		2015	2016	2017	2018	2019			2015	2016	2017	2018	2019
Cadres supérieurs et enseignants	Etab	13,3	11,8	12,7	13,6	12,4	Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	Etab	10,5	9,7	9,6	9,1	8,4
	Dépt	13,4	13,4	12,6	12,8	11,9		Dépt	11,3	11,5	10,9	10,9	9,5
	Acad	13,2	13,4	12,4	12,6	11,7		Acad	10,9	11,3	10,7	10,5	9,3
	Région	13,3	13,4	12,2	12,6	11,7		Région	10,7	11,0	10,3	10,2	9,2
Cadres moyens	Etab	12,7	11,5	10,9	10,7	10,4	Ouvriers et inactifs	Etab	9,5	7,6	8,9	8,6	7,5
	Dépt	12,2	12,2	11,6	11,6	10,4		Dépt	10,2	10,5	9,7	9,9	8,6
	Acad	11,9	12,0	11,4	11,2	10,2		Acad	9,6	10,1	9,4	9,4	8,1
	Région	11,6	11,9	10,9	11,0	10,1		Région	9,3	9,8	8,9	9,0	7,9

Distribution de la note à l'écrit au DNB													
		2015	2016	2017	2018	2019			2015	2016	2017	2018	2019
Note < 8	Etab	16,9	32,6	28,2	26,4	35,9	10 ≤ Note < 12	Etab	16,9	15,8	23,1	20,7	21,8
	Dépt	17,4	14,3	19,4	19,0	30,4		Dépt	20,2	21,8	23,3	22,6	20,9
	Acad	21,3	17,0	21,7	23,4	33,4		Acad	18,6	21,0	22,0	20,9	19,3
	Région				26,9	35,2		Région				19,6	18,7
8 ≤ Note < 10	Etab	13,6	21,1	19,2	21,8	20,5	Note ≥ 12	Etab	52,5	30,5	29,5	31,0	21,8
	Dépt	17,1	19,2	21,5	18,8	22,2		Dépt	45,2	44,7	35,8	39,5	26,5
	Acad	17,1	18,1	21,6	18,9	21,8		Acad	43,0	43,9	34,7	36,9	25,5
	Région				18,7	21,4		Région				34,8	24,7

Note à l'écrit au DNB		2015	2016	2017	2018	2019	Note à l'écrit au DNB		2015	2016	2017	2018	2019
Français	Etab	9,8	9,7	10,4	8,5	9,9	Mathématiques	Etab	12,7	9,5	9,3	9,7	8,1
	Dépt	10,2	11,5	10,8	9,7	10,2		Dépt	12,5	10,6	9,9	10,6	8,3
	Acad	10,1	11,2	10,6	9,4	10,2		Acad	12	10,4	9,5	10	7,8
	Région				9,2	10,3		Région				9,7	7,4

Nombre moyen de points au socle commun		2017	2018	2019	Note moy. en contrôle continu au DNB - 2016		Etab
Nombre moyen de points	Etab	310	282	298	Note moyenne en contrôle continu		12,6
	Acad	298	300	299	Note moyenne académique		13,3
	France	301	303	305	Note moyenne France		13,2

Parcours

Taux d'accès de la 6ème vers la 3ème et valeurs ajoutées - session 2019		Etab
Taux d'accès brut		69
Valeur ajoutée / Académie		-6
Valeur ajoutée / France		-10

Taux de passage post-3ème - 2020 - 2021 Public + Privé	Etab	Dépt	Acad	France
Redoublement	1,1	2,0	2,1	1,9
2nde GT	65,5	61,4	63,0	67,3
2nde PRO	17,2	20,5	19,4	18,8
CAP	1,1	1,3	2,5	3,4
Agriculture	6,9	6,7	5,7	3,3

Taux de passage post-3ème selon la PCS Public + Privé															
	Redoublement		2nde GT		2nde PRO		CAP		Agriculture		Apprentis.		Autres		
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Cadres sup. et enseignants	Etab	0,00	0,00	89,50	85,70	10,50	0,00	0,00	0,00	0,00	14,30	0,00	nd	0,00	nd
	Dépt	0,70	1,20	85,00	84,50	8,00	7,90	0,20	0,30	1,70	2,00	0,70	nd	3,60	nd
	Acad	1,10	1,00	85,00	84,60	7,00	6,10	0,50	0,50	1,70	1,80	0,80	nd	3,80	nd
	Région	1,10	1,10	85,10	85,80	6,90	6,20	0,60	0,60	1,80	1,70	0,80	nd	3,60	nd
Ouvriers et inactifs	Etab	0,00	3,70	45,50	44,40	18,20	14,80	4,50	0,00	9,10	7,40	13,60	nd	9,10	nd
	Dépt	1,60	2,30	45,40	45,10	23,30	26,70	2,80	1,90	7,70	5,50	11,50	nd	7,60	nd
	Acad	2,60	2,70	44,10	45,20	25,10	26,10	3,80	3,60	5,60	5,10	8,00	nd	10,80	nd
	Région	2,40	2,20	45,50	47,20	27,00	27,30	4,40	4,00	3,80	3,50	7,00	nd	10,00	nd

Taux de passage post-3ème Garçons		2019	2020	Taux de passage post-3ème Filles		2019	2020	Taux de passage post-3ème Garçons		2019	2020	Taux de passage post-3ème Filles		2019	2020
Redoublement - Garçons	Etab	2,20	-	2nde GT - Filles	Etab	73,50	72,00	Redoublement - Filles	Etab	2,90	2,00	2nde PRO - Filles	Etab	8,80	18,00
	Dépt	1,50	1,90		Dépt	68,20	69,10		Dépt	1,90	2,10		Dépt	15,40	15,90
	Acad	2,40	2,30		Acad	68,90	70,60		Acad	2,00	1,90		Acad	15,20	15,30
	Région	2,20	2,00		Région	68,90	70,40		Région	1,90	1,70		Région	16,40	16,50
2nde GT - Garçons	Etab	47,80	56,80	CAP - Filles	Etab	2,90	0,00	2nde PRO - Garçons	Etab	26,10	16,20	Agriculture - Filles	Etab	2,90	8,00
	Dépt	52,90	53,40		Dépt	1,50	0,80		Dépt	21,70	5,00		Dépt	6,10	6,90
	Acad	54,00	55,50		Acad	2,50	1,90		Acad	21,80	23,30		Acad	4,90	5,80
	Région	4,70	56,90		Région	2,60	2,10		Région	23,60	23,50		Région	4,30	4,60
CAP - Garçons	Etab	-	2,70	Apprentissage - Filles	Etab	8,80	nd	Agriculture - Garçons	Etab	4,30	5,40	Autres situations - Filles	Etab	0,00	nd
	Dépt	2,30	1,80		Dépt	5,30	nd		Dépt	6,60	6,40		Dépt	1,70	nd
	Acad	3,50	3,10		Acad	4,20	nd		Acad	5,20	5,60		Acad	2,40	nd
	Région	3,90	3,60		Région	3,60	nd		Région	3,60	3,80		Région	2,30	nd
Apprentissage - Garçons	Etab	19,60	nd	Autres situations - Garçons	Etab	8,80	nd	Autres situations - Garçons	Etab	-	nd	Autres situations - Filles	Etab	0,00	nd
	Dépt	12,60	nd		Dépt	5,30	nd		Dépt	2,30	nd		Dépt	1,70	nd
	Acad	10,50	nd		Acad	4,20	nd		Acad	2,70	nd		Acad	2,40	nd
	Région	9,50	nd		Région	3,60	nd		Région	2,50	nd		Région	2,30	nd

Taux de redoublement global en classe de 6ème - 2020 - 2021 Public + Privé	Etab	Dépt	Acad	France	Taux de passage de 6ème en 5ème - 2020 - 2021 Public + Privé	Etab	Dépt	Acad	France
Taux de redoublement en 6ème	1,3	1,1	1,0	0,7	Taux de passage 6ème-5ème	96,1	97,3	97,0	97,8
Taux de redoublement global en classe de 5ème - 2020 - 2021 Public + Privé	Etab	Dépt	Acad	France	Taux de passage de 5ème en 4ème - 2020 - 2021 Public + Privé	Etab	Dépt	Acad	France
Taux de redoublement en 5ème	2,4	0,9	0,7	0,5	Taux de passage 5ème-4ème	97,6	97,8	98,2	98,4
Taux de redoublement global en classe de 4ème - 2020 - 2021 Public + Privé	Etab	Dépt	Acad	France	Taux de passage de 4ème en 3ème - 2020 - 2021 Public + Privé	Etab	Dépt	Acad	France
Taux de redoublement en 4ème	0	1,1	1,1	0,7	Taux de passage 4ème-3ème	98,8	97,6	97,9	98,4

Lycées de destination des sortants de 3e - 2020 - 2021							
UAI	Libellé du lycée	Commune	Effectif	UAI	Libellé du lycée	Commune	Effectif
0500065Z	LG LE VERRIER	SAINT LO	36	0142178S	LP JEAN MERMOZ	VIRE NORM.	2
0501219D	LPO CURIE COROT	SAINT LO	19	0500127S	LT PR LE BON SAUV.	SAINT LO	2
0501232T	EREA ROBERT DOISNEAU	SAINT LO	7	0501825M	LP PR INSTITUT ST LO	AGNEAUX	2
0502009M	LP THOMAS PESQUET	COUTANCES	4	AUTRE	AUTRE	AUTRE	11

Demandes d'orientation en fin de 3ème vers la 2nde GT entre les rentrées 2017 et 2018	%	Décisions d'orientation en fin de 3ème vers la 2nde GT entre les rentrées 2017 et 2018	%	Ecart décision-demande d'orientation en fin de 3ème entre 2017 et 2018	%
pour l'établissement	65,5	pour l'établissement	59,8	pour l'établissement	-5,7
pour le département	67,2	pour le département	65,6	pour le département	-1,6
pour l'académie	66,9	pour l'académie	65,2	pour l'académie	-1,6

Demandes d'orientation en fin de 3ème vers la 1ère année de CAP entre les rentrées 2017 et 2018	%	Décisions d'orientation en fin de 3ème vers la 1ère année de CAP entre les rentrées 2017 et 2018	%	Demandes d'orientation en fin de 3ème vers la 2nde PRO entre les rentrées 2017 et 2018	%	Décisions d'orientation en fin de 3ème vers la 2nde PRO entre les rentrées 2017 et 2018	%
pour l'établissement	6,9	pour l'établissement	6,9	pour l'établissement	27,6	pour l'établissement	33,3
pour le département	8,8	pour le département	8,9	pour le département	24,0	pour le département	25,5
pour l'académie	9,1	pour l'académie	9,1	pour l'académie	24,0	pour l'académie	25,7

Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus en 3ème - 2020 – 2021 Public + Privé	Etab	Dépt	Acad	France
% d'élèves en retard	9,1	8,0	7,4	9,7

Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde GT - 2020 - 2021 Public + Privé	Etab	Dept	Acad	France	Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde Pro - 2020 - 2021 Public + Privé	Etab	Dept	Acad	France
1ère Générale	65,2	67,1	68,9	68,6	1ère PRO	75,0	88,3	86,1	87,1
1ère ST2S, STMG ou BT Services	21,7	15,9	14,9	16,2	2ème année de CAP	0,0	0,4	0,5	0,7
1ère STL, STI2D, STD2A ou BT Production	6,5	6,7	5,4	6,6	Redoublement	0,0	0,4	2,0	2,6
1ère STHR ou TMD	0,0	0,5	0,5	0,5	Autres situations	25,0	10,8	11,4	9,7
2nde PRO	0,0	0,5	0,8	1,0	Devenir élèves de 3ème en fin de 1ère année de CAP - 2020 - 2021				
CAP	0,0	0,1	0,1	0,1		Etab	Dept	Acad	France
1ère PRO	2,2	2,5	2,3	1,8	2ème année de CAP	100,0	75,6	78,0	76,5
Redoublement	0,0	2,2	3,2	2,9	Redoublement	0,0	5,6	3,1	2,7
Autres situations	4,3	4,4	3,8	2,3	Autres situations	0,0	18,9	18,9	20,8

Les performances scolaires des élèves du Collège Pasteur peuvent apparaître modeste et, dans tous les cas, elles peuvent et doivent progresser. Il reste que les résultats du DNB ne doivent pas occulter le travail d'accompagnement réalisé et les progrès constatés. Nombre d'élèves intègrent malgré tout la 2nde générale du Lycée, leur réussite en lycée est relativement satisfaisante. On remarque une nette différence entre l'orientation des garçons et celle des filles. Les filles vont majoritairement en 2nde GT alors que les garçons vont pour partie en 2nde GT, en 2nde Pro et en Apprentissage. Faut-il y voir les marques du déterminisme. Il y a à travailler sur la mobilité des élèves et sur le projet personnel de ces derniers. L

Le collège Pasteur propose différents projets culturels pour amener les élèves à la motivation scolaire et à l'ambition. Il reste que les dispositifs doivent être amplifiés et pas forcément multipliés de façon à donner une cohérence à la lutte contre les difficultés scolaires toujours prégnantes dans l'établissement. En effet, on note que les élèves de bon niveau réussissent particulièrement bien durant leur scolarité au Collège Pasteur. Cet aspect positif suscite un effet d'entraînement pour une partie des élèves de niveau intermédiaire, les amenant à progresser sensiblement. Par contre, les élèves en difficulté ont tendance à stagner, voire à régresser se décourageant. Il y a donc un travail d'accompagnement à mettre en place au niveau de ces élèves, de leur famille.

Les résultats en termes d'orientation et d'affectation sont irréguliers d'une année sur l'autre, sans que l'on puisse en déterminer une tendance durable. Il reste que compte tenu de l'écart en termes de CSP, les performances scolaires restent correctes et les chiffres de l'orientation-affectation à peine inférieurs à la moyenne académique.

ANALYSE DU DIAGNOSTIC DE L'ETABLISSEMENT

Contexte général Etat des lieux			
POINTS FORTS	POINTS FAIBLES - DIFFICULTES	CONTRAINTES	TENDANCES D'EVOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> •Petit établissement •Situation financière saine •Inclusion scolaire en marche 	<ul style="list-style-type: none"> •Petit établissement •Effectifs en baisse ces dernières années •Les salles de cours doivent changer d'organisation •Peu de projets européens •Nécessité de mettre l'établissement aux normes •Accessibilité •Une identité à définir 	<ul style="list-style-type: none"> •Etablissement vieillissant •Peu d'espaces de convivialité pour les élèves •Pas de lieux pour les élèves (manque général de locaux) •Dotation Départementale à détailler 	<ul style="list-style-type: none"> •Quelques travaux prévus par le département •Besoin de définir une ligne de conduite claire et cohérente •Baisse des effectifs (70% des élèves en LGT et baisse démographique, apprentissage) •Doper la communication •Redéfinir la Vie au Collège (conditions de travail, espaces communs, lieux de détente)
Objectifs organisationnels			
POINTS FORTS	POINTS FAIBLES – DIFFICULTES	CONTRAINTES	TENDANCES D'EVOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> •Disponibilité de l'équipe pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> •Instabilité de l'équipe de direction 	<ul style="list-style-type: none"> •Construction des classes et des emplois du temps 	<ul style="list-style-type: none"> •Travailler sur le vivre ensemble
Axe N°1 : Construire des parcours diversifiés pour conduire chaque élève à la réussite			
POINTS FORTS	POINTS FAIBLES – DIFFICULTES	CONTRAINTES	TENDANCES D'EVOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> •Nombreux projets pédagogiques à dominante culturelle •Intégration ITEP •Classe ULIS 	<ul style="list-style-type: none"> •Pilotage de la difficulté scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> •Faire participer les familles 	<ul style="list-style-type: none"> •Développer le travail partenarial avec les écoles du secteur
Axe N°2 : Accompagner l'élève vers l'autonomie et l'exercice actif et responsable de la citoyenneté			
POINTS FORTS	POINTS FAIBLES – DIFFICULTES	CONTRAINTES	TENDANCES D'EVOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> •Animation de la SEGPA 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> •Faire participer les familles 	
Bilan de l'Association Sportive (A.S)			
POINTS FORTS	POINTS FAIBLES - DIFFICULTES	CONTRAINTES	TENDANCES D'EVOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> •Nombre d'adhérents 	<ul style="list-style-type: none"> •Financement de l'Association Sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> •Intégrer l'Association Sportive dans le quotidien de l'établissement
Bilan du Centre de Documentation et d'information (C.D.I)			
POINTS FORTS	POINTS FAIBLES - DIFFICULTES	CONTRAINTES	TENDANCES D'EVOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> •Lieu de vie et de travail très agréable •Dynamisme de l'animation du CDI •Amplitude d'ouverture •Le travail autour de la lecture (club lecture, partenariat médiathèque de Saint-Lo) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail partenarial avec les équipes pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> •Connaissance de contenus •Maîtrise de l'outil informatique (stratégie de recherche) 	<ul style="list-style-type: none"> •Les élèves sont associés au programme d'acquisition des livres et revues

Bilan du Service de Vie Scolaire			
POINTS FORTS	POINTS FAIBLES - DIFFICULTES	CONTRAINTES	TENDANCES D'EVOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage du dispositif « Devoirs Faits » • Prise en charge rapide des incidents • Commission Vie Scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Climat scolaire entaché de violence physiques et verbales 	<ul style="list-style-type: none"> • Disposition des locaux • Moyens humains 	<ul style="list-style-type: none"> • Ré-activation du rôle des élèves dans les instances (CESC, CVC, CHS, etc)
Bilan Infirmier CESC			
POINTS FORTS	POINTS FAIBLES - DIFFICULTES	CONTRAINTES	TENDANCES D'EVOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'un politique d'établissement définie 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un programme identifié
ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE			
POINTS FORTS	POINTS FAIBLES - DIFFICULTES	CONTRAINTES	TENDANCES D'EVOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Les professeurs participent à de nombreuses formations • Les professeurs sont demandeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en cohérence des modalités d'évaluation • Mise en œuvre de l'harmonisation pédagogique pour un cycle, un niveau de classe 	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de concertation difficiles à trouver 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un ou plusieurs créneaux propices au travail commun • Création de lieux de travail pédagogique • Travail sur la personnalisation des parcours • Travailler sur l'appétence scolaire

LES ENJEUX

Le contexte général de la scolarité des élèves au Collège PASTEUR est aujourd'hui une question centrale qui s'articule autour de :

- Etre collégien au collège Pasteur : les questions du cadre de vie, du cadre de travail, des modalités du travail pédagogique sont centrales pour le bien-être des élèves, la réussite scolaire et l'ambition scolaire. Le collège accueille tout type d'élève, met en œuvre différents parcours, mobilise différentes stratégies pédagogiques. Il doit être bien plus que l'addition de différences pour les mettre en synergie.
- Etre collégien pour devenir Lycéen, pour devenir citoyen : traiter les questions d'ouverture culturelle, de découverte de l'environnement socio-économique, de l'offre de formation, des enjeux du territoire, c'est apporter aux élèves les moyens d'approche, d'expérimentation des innombrables possibilités qui s'offrent à eux, c'est aussi susciter une ambition personnelle qui se concrétisera au travers du projet personnel d'orientation.
- La relation avec les usagers : il apparaît impératif de tisser une relation de confiance, claire, durable afin de responsabiliser l'élève dans son parcours de réussite scolaire. Pour cela, il est impératif d'ouvrir l'établissement à la participation des familles (instances de l'établissement, lieux d'échanges, accompagnement individualisé, etc.), de les rassurer quand à nos modalités pédagogiques et nos conditions d'accueil (sécurité des installations, modalités d'évaluation, etc.) Une ouverture sur le monde socio-économique avec une intensification des échanges.

PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2024

AXE N°1 : LE COLLEGE, LIEU DE VIE DE LA SCOLARITE

Les élèves affectés au Collège PASTEUR sont accueillis avec respect, attention et soutien de l'ensemble de la communauté éducative. Il nous incombe de refuser tous les déterminismes en travaillant à contenir le poids que font peser les inégalités sociales et territoriales sur les ambitions. La loi de refondation de l'Ecole du 8 juillet 2013 indique : « Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. »

Notre projet d'établissement doit nous permettre de construire une école acceptant les singularités et les différences, ouverte sur le monde, capable de développer la créativité de chacun et le travail collectif. Les collégiens sont accueillis par une équipe impliquée et de qualité, assurant ses missions avec conviction, dynamisme et professionnalisme. L'esprit qui anime les personnels allie exigence et bienveillance, se mobilisant dans une démarche commune qui favorise la mise en œuvre de l'accueil, de l'accompagnement et de l'encadrement et du conseil.

Chacun doit pouvoir trouver sa place au sein de l'établissement pour mieux vivre son parcours de réussite, d'excellence et d'ouverture. Chacun doit trouver les meilleures conditions de travail et de vie, un cadre moderne et performant. Cela correspond aussi à une volonté d'autoriser l'expression des talents individuels, de susciter les performances, d'autoriser l'expression des capacités avec l'intention de promouvoir le meilleur en chaque individu. La diversité des publics accueillis, l'hétérogénéité des classes nous incite à accompagner chez chacun toute la perfection dont il est capable.

Chacun doit être accueilli dans les meilleures conditions matérielles au sein de tous les différents espaces du collège, doit pouvoir être identifié et reconnu dans sa fonction, son rôle, son action. Pour atteindre une amélioration effective de l'accueil au sens large, il est nécessaire de s'engager dans une véritable démarche qualité, d'impulser des actions d'amélioration du cadre dudit accueil, de nos pratiques professionnelles, pédagogiques, des relations professeurs-élèves, parents-lycée, établissement-professionnels.

Objectifs opérationnels

Engagement N° 1.1 : Créer les conditions de la réussite scolaire.

Action 1.1.1 Proposer une démarche favorisant la mise en activité et l'accompagnement des collégiens

Action 1.1.2 Proposer des parcours personnalisés de scolarisation (PAFI, PPRE, P.A.S, etc)

Action 1.1.3 Proposer un parcours d'apprentissage et valoriser les progrès (Construction des EDT pour l'année à venir, choix du Conseil pédagogique)

Action 1.1.4 Accompagnement personnalisé et dispositif « Devoirs faits »

Engagement N° 1.2 : Accompagner chacun dans la construction de son parcours personnel

Action 1.2.1 Accompagner les élèves à besoins spécifiques

Action 1.2.2 Accueillir les nouveaux élèves

Action 1.2.3 Utiliser le centre de ressources documentaires et la formation PIX comme outils d'animation pédagogique

Action 1.2.4 Découvrir le milieu professionnel et économique de son territoire dès la 6ème

Action 1.2.5 Accompagner le projet personnel de l'élève (ambition scolaire orientation ré-orientation)

Engagement N° 1.3 : Améliorer le cadre de vie et le vivre ensemble

Action 1.3.1 Améliorer le cadre de vie des élèves et des personnels : établir un programme de rénovation de l'établissement en collaboration avec le Conseil Départemental

Action 1.3.2 Faire évoluer les attitudes, travailler à l'estime de soi

Action 1.3.3 Sensibiliser et former les personnels aux compétences psycho-sociales

Action 1.3.4 Améliorer le climat scolaire

AXE N°2 : LE COLLEGE, LIEU DE CONSTRUCTION PERSONNELLE ET DE CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETE

L'école a pour fonction de transmettre et de construire des savoirs, mais elle a également pour mission de préparer l'adulte de demain à vivre en société, à vivre dans sa société. Outre des savoirs, il nous incombe de transmettre des valeurs et des normes de comportement, de créer du lien social et de former des citoyens. L'apprentissage de la citoyenneté et la démocratie sont consubstantiels. L'établissement prépare, au titre de sa mission d'éducation à la citoyenneté, les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables et libres, conscients des principes et des règles qui fondent la démocratie. C'est en donnant toute leur place à la capacité de l'élève à juger par lui-même, au sentiment d'appartenance à la société, ainsi qu'à son aptitude à vivre de manière autonome, à préparer son engagement en tant que citoyen que l'on pourra « agir pour améliorer le vivre-ensemble » .

Engagement N°2.1 Faire du collège un lieu de transmission de valeurs, de "savoir être"

Action 2.1.1 Elaborer et mettre en oeuvre le Parcours Citoyen de la 6eme à la 3eme

Action 2.1.2 Vivre ensemble des valeurs explicites et partagées

Action 2.1.3 Impliquer les élèves dans les instances de la vie locale (CMJ et Conseil Départemental des Jeunes)

Action 2.1.4 Ouvrir l'établissement à l'intervention du monde associatif et aux partenariats avec les centres socioculturels

Engagement N°2.2 Concevoir le collège comme lieu de vie et d'épanouissement de l'élève et développer un sentiment d'appartenance

Action 2.2.1 Améliorer les relations entre les élèves et avec les adultes en développant le respect

Action 2.2.2 Développer des compétences psycho-sociales et l'estime de soi des élèves

Action 2.2.3 Impliquer les élèves dans la vie de l'établissement (distribuer des tâches aux élèves afin qu'ils s'approprient l'établissement) (Conseil de Vie Collégienne)

Action 2.2.4 Valoriser la prise d'initiative et l'engagement (Récompenses des élèves engagés et responsables (cérémonie pour les élèves persévérants))

Action 2.2.5 Développer la citoyenneté Européenne

Engagement N°2.3 Sensibiliser les élèves et les personnels à la sécurité

Action 2.3.1 Activer et faire vivre la Commission Hygiène et Sécurité.

Action 2.3.2 Développer les actions de prévention (Exercice Evacuation Incendie, PPMS, les Cadets de la Sécurité etc)

Action 2.3.3 Encourager les actions d'éducation au développement et à la solidarité

Action 2.3.4 Intégrer la notion de prévention des risques dans le quotidien de l'établissement (DUER)

AXE N°3 : DEVELOPPER L'ESPRIT D'OUVERTURE, COOPERER, COMMUNIQUER

Il s'agit pour l'établissement de permettre à chaque élève de développer sa culture intellectuelle et artistique, de minimiser l'appréhension de ce qui lui est étranger et de lui permettre de découvrir d'autres langages ainsi que différentes cultures. Il s'agit aussi de favoriser les échanges avec l'ensemble de la communauté scolaire en développant notamment les pratiques numériques. Le développement de pratiques collaboratives dans un contexte de montée en puissance des individualités et d'autonomie accrue dans le travail est un exemple de ces exigences contradictoires

- Développer la pratique culturelle, la sensibilité et la curiosité artistique ;
 - Développer la connaissance du monde par le biais d'échanges linguistiques et d'appariements avec des établissements étrangers ;
 - Favoriser la pratique des langues étrangères.
-
- **Engagement N°3.1 Développer le projet culturel du Collège, promouvoir la connaissance et la découverte du territoire**
 - Action 3.1.1 Mettre en œuvre des sorties et voyages
 - Action 3.1.2 Participer à des concours (Débat en langue étrangère, Rally Mathématiques, etc)
 - Action 3.1.3 Elaborer, participer à des projets en partenariat avec les acteurs locaux culturels (Théâtre, Médiathèque, Centre Mercier, Centre Mandela).
 - Action 3.1.4 Découvrir le patrimoine local (Bâtiments historiques, institutions, services publics, etc)
 - Action 3.1.5 Mieux connaître son passé et son identité
 - **Engagement N°3.2 Renforcer l'attractivité du collège**
 - Action 3.2.1 Mettre en valeur ce qui est fait (publications sur le site du Collège, compte Twitter),
 - Action 3.2.2 Proposer des enseignements et options qui suscitent l'engagement des élèves.
 - Action 3.2.3 Proposer des actions en direction du public extérieur au Collège.(Journée Portes Ouvertes, Accueil des CM2)
 - Action 3.2.4 Elaborer, développer, participer à des projets en partenariat avec d'autres établissements scolaires en France et en Europe
 - **Engagement N°3.3 Favoriser les relations avec les parents d'élèves**
 - Action 3.3.1 Créer du lien, maintenir un dialogue de qualité avec les familles
 - Action 3.3.2 Rendre la scolarité et le fonctionnement du collège explicites à toutes les familles
 - Action 3.3.3 Valoriser et encourager la participation des parents à la scolarité de leur enfant et à la vie du collège